



Canadian Administrators  
of Volunteer Resources

Administrateurs canadiens  
des ressources bénévoles

# Échange

*Une publication de l'ACRB établissant  
un réseau entre les membres de la profession*

[www.cavrcanada.org](http://www.cavrcanada.org)

## Conseil d'administration 2013 – 2014

### Comité exécutif de l'ACRB

Présidente  
Hélène Bourgaize  
Québec

Vice-président  
Charles Allain  
Nouveau-Brunswick

Trésorier  
Bobby Hrehoruk  
Ontario

Secrétaire  
Linda Foster  
Saskatchewan

Présidente sortante  
Suzie Matenchuk, CAVR

## Mot de la présidente

*Par Hélène Bourgaize, présidente de l'ACRB*

Avec l'arrivée de l'automne, le rythme de votre milieu de travail a probablement changé. C'est certainement le cas pour les membres du conseil de l'ACRB. Un de nos objectifs clés pour les mois à venir portera sur le processus de développement de notre image. Comme vous le lirez dans cette édition d'Échanges nous offrirons des séminaires en ligne durant lesquels les membres seront invités à poser des questions au sujet de ce processus de développement de notre image. Cela sera l'unique occasion de fournir une rétroaction sur notre nouvelle image. Une réunion spéciale des membres, en ligne, suivra en janvier pour que vous votiez sur cette nouvelle image. Nous aurons TOUS en mémoire 2014, comme le début d'une ère nouvelle pour l'ACRB.



En plus du processus de développement de notre image, nous continuons de construire une relation solide avec nos membres. Cela inclut notre partenariat avec PAVR-O pour le congrès de 2014 et le soutien continu à l'accréditation ACRB. S'il-vous-plaît, prenez le temps de lire l'article qui porte sur les avantages d'être un administrateur accrédité et ne ratez pas la date limite du 1<sup>er</sup> mars pour vous inscrire. Des réductions sont offertes aux membres de l'ACRB.

Nous sommes aussi en train de développer des outils que vous pourrez utiliser pour mettre en place les Normes professionnelles nationales dans votre milieu de travail. Dans cette optique, nous réaménageons les documents inclus dans la trousse de l'employeur pour refléter les Normes professionnelles nationales.

Tous ces outils seront disponibles sur le site Internet. Visitez-le fréquemment à [www.cavrcanada.org](http://www.cavrcanada.org) et faites-nous connaître comment ces outils vous sont utiles. Comme toujours, le comité accueille favorablement vos commentaires.

Hélène Bourgaize  
Présidente

## Conseil d'administration 2013 – 2014

### *Présidents de comités*

#### **Action sociale**

**Kathy Magee**

*Ontario*

#### **Accréditation**

**Deborah Young, CVA**

*Ontario*

#### **Communications**

**Yvonne lePair**

*Nouvelle-Écosse*

#### **Technologies de l'information**

**Daria Skibington-Roffel, CVA**

*Alberta*

#### **Services aux membres**

**Leona Conrick**

*Nouvelle-Écosse*

#### **Développement professionnel**

**Charlene Dishaw, CVA**

*Colombie-Britannique*

#### **Normes professionnelles**

**Milena Santoro**

*Alberta*

#### **Membre de soutien**

**Heather Fleming**

*Colombie-Britannique*

#### **Bénévoles-Échange**

**Révisure (version anglaise)**

*Joyce Argall*

**Réviseur (version française)**

*Hélène Bourgaize,*

*Normand Latulippe*

## Vous voulez en savoir plus sur la nouvelle image de l'ACRB?

Vous n'avez pas eu la chance de participer à l'AGA de l'ACRB et de donner vos commentaires sur la proposition de nouvelle marque pour votre association? Il est encore temps de le faire. L'ACRB organise trois séminaires web au cours desquels ses membres auront l'occasion de donner leur avis sur le nouveau nom et le nouveau logo, et de se familiariser avec les programmes qui leur sont offerts.

Vous voulez vous inscrire à l'un des séminaires web? C'est facile :

- Choisissez une date et une heure : le mercredi 6 novembre à 11 h, le jeudi 21 novembre à 15 h ou le vendredi 29 novembre à 10 h (heure de l'Est).
- Envoyez un courriel indiquant votre nom, votre province ainsi que la date de votre choix à [info@cavrcanada.org](mailto:info@cavrcanada.org)
- L'ACRB vous enverra une confirmation avec tous les détails sur la façon de participer.

Ne manquez pas cette occasion! Il y a un maximum de 50 participants par séminaire! Inscrivez-vous dès aujourd'hui!

## Faites la connaissance de la nouvelle responsable des communications



Yvonne lePair vient d'Halifax, Nouvelle-Écosse, et détient un baccalauréat en récréologie de l'Université Dalhousie et un certificat en gestion de bénévolat. Elle est actuellement à l'emploi de Northwoodcare Incorporated comme membre de leur équipe de gestion responsable du développement, du recrutement et de l'administration de leur vaste programme de bénévolat. En tant qu'importante organisation à but non lucratif qui répond aux besoins changeants des aînés de leur communauté, les bénévoles jouent un rôle significatif dans le soutien des nombreux programmes et services qu'ils fournissent. Son expérience et ses connaissances sont inestimables pour l'ACRB. Accueillons Yvonne tous ensemble dans son nouveau rôle.

## Dans ce numéro :

- Le mot de la présidente
- Nouvelle image de l'ACRB
- Faites la connaissance de la nouvelle responsable des communications
- Journée internationale des gestionnaires de ressources bénévoles 2014
- Réservez vos dates pour le congrès 2014
- Un voyage, être accrédité CVA



C'est vous que nous célébrons le 5 novembre,  
Journée internationale des gestionnaires de ressources bénévoles  
2013!

Le thème de cette années est « Rapprocher et inspirer ». C'est ce que vous faites chaque jour. En célébrant cette journée, vous faites de l'éducation par la célébration!

L'esprit du bénévolat est rehaussé et renforcé grâce aux gestionnaires des ressources bénévoles partout dans le monde.

Le conseil d'administration de l'ACRB tient à vous remercier pour votre travail acharné et votre dévouement envers la profession.

**Réservez vos dates pour le congrès de 2014!**

**L'ACRB est le partenaire de PAVR-O  
pour accueillir le Congrès national de 2014,  
du 28 au 30 mai  
à Niagara Falls, en Ontario.**

**Nous espérons vous y rencontrer!  
Gardez un oeil sur le site Internet de l'ACRB pour plus de  
renseignements au fur et à mesure qu'ils arrivent.**

## NOS OBJECTIFS

Fournir le leadership pour les administrateurs des ressources bénévoles

---

Maintenir un code de déontologie et les normes de pratique dans l'administration des ressources bénévoles

---

Promouvoir le développement professionnel dans l'administration des ressources bénévoles

---

Collaborer avec les organismes provinciaux, nationaux et internationaux

## Un voyage, être accrédité CVA

Après avoir suivi une formation en vue d'obtenir un certificat en gestion des bénévoles en 2009-2010 et après avoir occupé plusieurs postes de gestion de bénévoles tout en souhaitant en apprendre plus, j'ai choisi de poursuivre mon apprentissage. Je suis actuellement une candidate pour obtenir l'accréditation CVA (*Certified in Volunteer Administration*) — un titre reconnu internationalement qui est offert à ceux qui travaillent dans le secteur de la gestion des ressources bénévoles.

En tant que candidate qui vient de compléter la première étape, qui consiste en un examen à choix multiples, on m'a demandé d'expliquer pourquoi j'ai choisi de franchir les étapes nécessaires pour obtenir mon accréditation.

Une des premières questions que je me suis posées lorsque j'ai envisagé cette possibilité l'an dernier était de chercher à savoir en quoi consistait le CCVA ([Council for Certification in Volunteer Administration](#)). Le CCVA fait la promotion de la profession et de la pratique de la gestion des ressources bénévoles en accréditant les personnes qui démontrent les connaissances et les compétences requises en leadership des bénévoles.

Le CVA est un titre international accordé aux candidats qui possèdent au moins trois années d'expérience et qui réussissent un examen tout en soumettant un portfolio complet. Désireuse de faire progresser la profession au moyen d'un partenariat d'accréditation, l'ACRB a choisi le [Council for Certification of Volunteer Administrators \(CCVA\)](#). Pour moi, cela a été et demeure une opportunité incroyable d'acquérir un titre professionnel en gestion des ressources bénévoles reconnu à l'échelle internationale, et ce, de façon pratique et économique.

*Pourquoi ai-je choisi l'accréditation CVA?*

**Crédibilité :** Mon titre aura certainement plus de crédibilité une fois mes compétences professionnelles clairement établies. Le fait de pouvoir inscrire à côté de mon nom un titre reconnu internationalement comme CVA démontre que je possède un minimum de compétences dans le domaine de la gestion des ressources bénévoles.

**Souplesse et coût abordable :** Comme je n'avais pas à me déplacer ou

## NOTRE VISION

Réunir les administrateurs de ressources bénévoles au sein d'une association professionnelle qui fait la promotion des meilleures pratiques, appuie l'éducation, facilite le réseautage et se fait le porte-parole de la profession.

à assister à des cours, je pouvais apprendre à mon rythme. Mieux encore, à titre de membre de l'ACRB, j'ai eu droit à un rabais important pour l'inscription.

**Accessibilité :** Avec mon emploi du temps chargé, l'examen en ligne convenait parfaitement à mon horaire; comme je m'étais inscrite très tôt, j'ignorais quel serait mon emploi du temps six mois plus tard au moment de passer l'examen.

**Soutien :** Le soutien virtuel dans le cadre des séminaires web, les réseaux d'étude, les simulations d'examen, le modèle de portfolio, les mentors, le réseautage et les appels conférence facultatifs m'ont permis de créer des liens avec d'autres gestionnaires de ressources bénévoles, des liens qui se sont consolidés au fil du processus pour devenir des amitiés dans certains cas.

*Comment ai-je fait pour savoir que j'étais prête à entreprendre cette démarche en vue d'obtenir mon accréditation?*

Comme j'ai été bénévole pendant 20 ans au sein d'un organisme jeunesse, puis employée responsable de la gestion des bénévoles de cet organisme depuis cinq ans, je répondais assurément aux exigences d'au moins trois années d'expérience et 30% des tâches de mon poste actuel liées à la gestion des ressources bénévoles.

Grâce à l'avantage conféré par ce processus autonome et autodirigé (pas de cours auxquels il faut assister) ainsi qu'à ma volonté et à mon engagement à préparer l'examen et le portfolio en trois parties, j'étais prête à m'engager dans ce processus qui allait durer un an en tout.

*Quelles étaient les étapes à suivre dans le cadre du processus d'accréditation?*

La première étape est l'inscription. Cette année, les inscriptions commencent le 1<sup>er</sup> octobre 2013 et se poursuivent jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2014. Comme le veut le dicton, le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt, et cela s'applique parfaitement à la politique de frais d'inscription hâtive ainsi qu'aux rabais consentis aux membres de l'ACRB. Il faut également obtenir deux lettres de recommandation de superviseurs ou de collègues et je suis heureuse d'avoir amorcé le processus assez tôt.

Il ne s'agit pas d'apprendre par cœur un tas de choses. Le processus consiste en une évaluation en deux parties des connaissances et des compétences en gestion des ressources bénévoles — éthique, gestion organisationnelle, gestion des ressources humaines, responsabilité, leadership et action sociale.

Les deux parties de ce processus sont les suivantes : 1) un examen en ligne surveillé de deux heures comprenant 80 questions à choix multiples qui a lieu le 4<sup>e</sup> mercredi de mai 2); un portfolio professionnel à soumettre avant la fin de l'année civile qui comprend un énoncé philosophique (100 à 250 mots); une étude de cas éthique (100 à 250 mots) et un point de vue de gestion (1500 à 1750 mots) qui décrit et analyse un projet axé sur les compétences de base.

### *Qu'est-ce que m'apportera une accréditation CVA?*

Outre le fait de pouvoir inscrire le titre CVA à côté de mon nom, je recevrai un certificat du CCVA, j'aurai droit à une annonce publique ainsi et je recevrai une lettre à ajouter à mon portfolio. En ayant mon nom inscrit sur les sites web du CVA et de l'ACRB, je pourrai profiter de possibilités de collaboration, de réseautage et d'avancement professionnel. Par exemple, le simple fait d'écrire cet article me donne une visibilité. Alors que j'étudiais en prévision de l'examen, j'ai identifié les domaines de compétences que je souhaitais améliorer, et mes valeurs personnelles ainsi que mon éthique professionnelle font maintenant partie des décisions que je prends chaque jour; elles ne sont pas uniquement quelque chose que j'utilise lorsque j'en ai besoin.

Bien qu'il faille y consacrer le temps nécessaire, le processus en vue d'obtenir l'accréditation CVA s'est révélé très gratifiant, tant pour ma crédibilité personnelle que professionnelle. Cela m'a notamment aidé à mettre en pratique un style de gestion des bénévoles axé sur la qualité et m'a permis de démontrer la transférabilité de mes compétences, de mes connaissances et de mes aptitudes.

### *Comment cela peut-il profiter à ceux avec qui je travaille?*

La nécessité de renouveler le titre CVA tous les cinq ans m'oblige à poursuivre mon apprentissage et ma croissance professionnelle, et à améliorer mon leadership, ce qui sera bénéfique pour tous ceux qui m'entourent. Mon engagement envers ce titre professionnel rehaussera ma crédibilité, améliorera ma compréhension de la gestion des ressources bénévoles, et constitue une façon de mettre à jour les meilleures pratiques. Si cette démarche vous intéresse ou si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce titre professionnel, communiquez avec le CCVA à <http://www.cvacert.org/> ou avec la présidente à <mailto:certification@cavrcanada.org>. Vous pouvez également visiter <http://www.cavrcanada.org>

Soumis par :

Ruth Millard, candidate CVA 2012-13

## **La Journée internationale des bénévoles (JIB) célèbre le bénévolat à l'échelle mondiale.**

Elle a lieu chaque année le 5 décembre pour attirer l'attention sur le travail formidable accompli partout dans le monde par des bénévoles.

Les bénévoles sont à l'avant-garde du changement social dans le monde. Cette journée est l'occasion offerte aux organisations et aux bénévoles de promouvoir leur contribution au développement, que ce soit au niveau local, national ou international.

L'Assemblée générale des Nations Unies a établi la JIB avec l'adoption d'une résolution le 17 décembre 1985.

Pour en savoir plus, visitez le [le site web des Nations Unies](#).



**Canadian Administrators  
of Volunteer Resources**

**Administrateurs canadiens  
des ressources bénévoles**



**LAISSEZ-VOUS  
ALLER  
ET  
CÉLÉBREZ LA  
JOURNÉE  
INTERNATIONALE DES  
GESTIONNAIRES DE  
RESSOURCES  
BÉNÉVOLES**



[volunteermanagersday.org](http://volunteermanagersday.org)

Crown designed by Oliver Guin from The Noun Project